



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick

Pour publication immédiate
Le jeudi 20 janvier 2022

Communiqué de presse

Y a-t-il un plan de contingence pour les soins aux personnes âgées ?

Le gouvernement provincial est à la recherche de bénévoles pour sa lutte contre la pandémie. On cherche à transférer les personnes âgées hospitalisées dans des Foyers de soins. On offre une augmentation salariale de 3 \$ l'heure aux préposés qui fournissent des services aux personnes vulnérables et qui gagnent moins de 18 \$ l'heure pour une période de deux mois, soit jusqu'au 14 mars.

« Il nous semble incompréhensible que le gouvernement fasse appel à des bénévoles ou des "volontaires" rémunérés, plutôt que de prioriser les aidants familiaux qui connaissent la routine de leurs parents, la vitesse à laquelle ils mangent et s'habillent et qui pourraient également les soutenir mentalement. Nous acceptons bien que les bénévoles participent à certaines tâches, mais pour le soin des résidents, il serait préférable de faire appel aux familles », souligne le président de l'Association francophone des aînés, Marcel Larocque.

Parmi les 123 personnes hospitalisées pour raison de la COVID-19, 67 personnes sont entrées à l'hôpital pour autres maladies. Elles ont contracté la COVID à l'hôpital. Maintenant, la province cherche à libérer des lits d'hôpitaux en transférant les personnes âgées dans des foyers de soins.

Les virologistes et épidémiologistes canadiens ont prévenu la population canadienne au cours des 6 à 8 dernières semaines d'une vague de contagion catastrophique dans les prochains mois donnant le temps aux provinces de se préparer. Quel plan de contingence le gouvernement a-t-il mis en place pour assurer la livraison de soins adéquats dans les foyers de soins spéciaux et de longue durée?

Il existait déjà un manque de personnel avant la pandémie. Un résident avait droit à 3,8 heures de soins par jour, mais à cause de la pénurie de main-d'œuvre il n'en recevait qu'environ 2,8. Aujourd'hui, il en reçoit encore moins, selon une source crédible. Un préposé aux soins des aînés, qui idéalement devrait s'occuper de 5 à 6 résidents, il doit aujourd'hui s'occuper de 10 à 15 résidents ou plus. « C'est une situation déplorable et inacceptable qui pourrait mener à d'autres types de maladies », explique Norma Dubé, présidente du Comité d'action sur la

bienveillance envers les aînés de l'AFANB. « Nous avons rencontré plusieurs intervenants des foyers de soins et tous nous disent qu'ils sont débordés de travail et épuisés à cause du manque de main-d'œuvre. Le gouvernement doit intervenir pour assurer un minimum de services de qualité aux personnes âgées! » Plusieurs préposés sont à bout de souffle... ils sortent du travail en pleurant, car ils n'ont pas pu offrir les services nécessaires aux résidents. Ils ont l'impression de manquer de respect et de dignité envers les personnes âgées... ils craignent ne pas pouvoir les servir de façon sécuritaire.

Le gouvernement reconnaît qu'il existe un problème. Cependant, on ne semble pas avoir de plan de contingence pour offrir un minimum de services de qualité aux aînés dans les foyers de soins. Marcel Larocque s'interroge : « Est-ce que le plan de contingence se limite à faire appel aux bénévoles, à transférer les personnes âgées des hôpitaux dans les foyers de soins et à augmenter de 3 \$ l'heure le salaire des préposés qui gagnent moins de 18 \$ l'heure pour les deux prochains mois? »

– 30 –

Information :
AFANB
Tél. : 386-0090